



**Emergence
Afrique**

AVIS DE VENTE SOUS PLIS FERME

Le Cabinet Emergence Afrique, procèdera à la vente sous plis fermé, pour le compte de la Représentation du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en République de Guinée des véhicules et générateur suivants:

Lot	Description	Année	Kilométrage
1	TOYOTA LAND CRUISER PICK UP DOUBLE CABIN	2013	106 225
2	TOYOTA LAND CRUISER PICK UP DOUBLE CABIN	2013	134 139
4	TOYOTA LAND CRUISER PICK UP DOUBLE CABIN	2013	145 052
5	TOYOTA LAND CRUISER PICK UP SINGLE CABIN	2014	106 645
6	TOYOTA LAND CRUISER PICK UP SINGLE CABIN	2014	121 306
13	GENERATEUR PERKINS 45 KVA		

Lesdits véhicules et générateur, disposés au parking de la Représentation du PAM sis à Tombo, peuvent être visités **du 6 au 11 Juin 2022 de 9h à 17h 00**

Les personnes et organisations intéressées par cette offre sont priées de retirer auprès de l'administration du PAM sis à Cameroun **la fiche de soumission** aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Les soumissionnaires sont subordonnés au règlement préalable d'une caution fixe par chèque certifié de **10.000.000 GNF** par véhicule et de **1.500 000 GNF** pour le générateur. Le versement de cette caution donnera lieu à un reçu dont la copie devra être obligatoirement jointe à la soumission. Le contenu de chaque enveloppe étant confidentiel nul n'est autorisé à s'y enquérir.

Les soumissions sous plis fermé, portant en caractères lisibles les mentions: **ACHAT DE VEHICULE LOT N_____** doivent être déposées au plus tard le **11 Juin 2022 à 17h00** à l'adresse suivante :



**Emergence
Afrique**

**Programme Alimentaire Mondial, Cameroun, face Cour Suprême BP: 5669 Conakry
(République de Guinée)**

Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès du cabinet **Emergence Afrique**
au numéro de téléphone: **629 78 22 22**

NB: Les équipements sont vendus en l'état au plus offrant en lieu et place où ils se trouvent.
Dès notification, l'adjudicataire aura un délai de **quatre (4) jours ouvrables** pour s'acquitter
du paiement du montant de la soumission et **les frais d'enlèvement fixés à 4% du montant
de la vente.**

Les frais de dédouanement des véhicules sont à la charge des acheteurs.

Tout gagnant qui se désiste après adjudication perdra sa caution

Conakry, le 4 Juin 2022